



Dossier d'inscription
pour l'accueil Ados (11-17ans) Roqu'Issole
du Centre Social et Culturel
Louis Flandin.

Valable jusqu'au 31 décembre 2020

Contacts : Caroline KIEFFER (Coordinatrice secteur Enfance Jeunesse)
06.50.32.79.17

Cscvaldissole.coordinationenfancejeunesse@orange.fr

Centre Social et Culturel Intercommunal
04.94.69.78.23 ou 06.50.34.77.91
cscvaldissole@orange.fr

Dans ce dossier (**un par jeune**) vous trouverez des documents à nous retourner datés et signés :

Une fiche sanitaire de liaison par jeune (ce document est à remplir par la famille avec l'aide du carnet de santé, la **fiche sanitaire doit être rigoureusement complétée**, car c'est le document que nous pouvons être amené à fournir aux secours)

Une fiche de renseignements sur le jeune et sa famille
 Un document concernant le droit à l'image et de voix de votre jeune
 Une déclaration d'autorisation du responsable légal
 Le règlement intérieur du secteur à destination des jeunes, ce dernier doit être signé par le jeune et par sa famille.

- Le règlement intérieur du secteur, à retourner dater et signer par la famille.
- L'attestation du quotient familial CAF (la plus récente possible)
- Attestation d'assurance responsabilité civile au **nom du jeune**
- l'adhésion familial au Centre Social et Culturel



Fiche de renseignements

du jeune et de sa famille

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :/..../....

Sexe :

Adresse :

.....

..... Numéro de portable du jeune : . ./ ./ ./ . ./..

Mail :

Nombre et âge des frères et sœurs :

Lieu de scolarisation :

Parent 1 :	Parent 2 :
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Numéro de téléphone :/..../..../..	Numéro de téléphone :/..../..../..
Numéro du travail :/..../..../..	Numéro du travail :/..../..../..
Mail :	Mail :
Quotient familial ou montant de l'impôt de l'année en cours :	Quotient familial ou montant de l'impôt de l'année en cours :

Tuteur légal (si différent du parent) :

Nom :

Prénom :



AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGE ET DE VOIX



La publication de photographies ou images mobiles des adhérents du Centre Social et Culturel ne peut se faire sans l'autorisation des intéressés et/ou de leurs parents (ou responsables légaux) en cas d'enfant mineur. En cas de refus de votre part, les photographies ou la voix de l'intéressé ne seront pas utilisées dans le cadre de nos projets.

Je soussigné(e) M.....
Responsable légal de.....
Demeurant.....
.....

déclare céder, à titre gracieux, au Centre Social et Culturel Intercommunal du Val d'Issole le droit d'utiliser et de communiquer au public sur différents supports d'information (brochures, webradio, page facebook du Centre Social et Culturel et/ou petits journaux locaux...), et ce jusqu'au **31 décembre 2020** :

- nos voix et/ou nos images * OUI* NON*

Fait à, le.....

Signature(s) :

(*Rayer les mentions inutiles)

RENSEIGNEMENTS ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Organisme :

Adresse de l'organisme :

Numéro de sociétaire :

ou fourniture d'une attestation responsabilité civile en cours de validité

DECLARATION DU/ DES RESPONSABLE(S) LEGAL/LEGAUX

Je soussigné (e) Mme /Mr : Père Mère Tuteur de l'enfant :

.....

- Autorise mon enfant à participer aux activités organisées par le secteur jeunes ;
- Autorise mon enfant à aller et venir aux activités librement ;
- Autorise le Centre Social et Culturel à transporter mon enfant dans un mini bus
- M'engage à payer l'adhésion annuelle et le coût des activités auxquelles mon enfant participe

Fait à....., le.....

Signature(s) :

Mes droits et mes devoirs

A destination du jeune

Ce document n'est pas figé, de nombreux droits et devoirs seront établis directement avec toi et le groupe en fonction des activités, des relations de chacun. Ces derniers sont mis en place pour que chacun puisse s'épanouir librement et dans le respect

Je me respecte et respecte les autres

J'ai le droit de donner mon avis sur les activités passées et futures

Je respecte les locaux et le matériel mis à ma disposition



Je peux venir avec mes affaires perso (MP3 ; portable...) à condition que leurs utilisations ne dérangent ni l'activité ni les autres. Le CSC décline toutes responsabilités en cas

La consommation d'alcool, de produits illicites est interdite dans le cadre des animations.

Toutes photos/ vidéos/ selfies avec les autres seront faites avec leurs accords, ainsi que leurs diffusions aussi.

Date :

Signature du jeune suivi de la mention « lu et approuvé » :

Signature du responsable légal suivi de la mention « lu et approuvé » :

Mes droits et mes devoirs

A destination du jeune

Ce document n'est pas figé, de nombreux droits et devoirs seront établis directement avec toi et le groupe en fonction des activités, des relations de chacun. Ces derniers sont mis en place pour que chacun puisse s'épanouir librement et dans le respect

Je me respecte et respecte les autres

J'ai le droit de donner mon avis sur les activités passées et futures

Je respecte les locaux et le matériel mis à ma disposition



Je peux venir avec mes affaires perso (MP3 ; portable...) à condition que leurs utilisations ne dérangent ni l'activité ni les autres. Le CSC décline toutes responsabilités en cas

La consommation d'alcool, de produits illicites est interdite dans le cadre des animations.

Toutes photos/ vidéos/ selfies avec les autres seront faites avec leurs accords, ainsi que leurs diffusions aussi.

Date :

Signature du jeune suivi de la mention « lu et approuvé » :

Signature du responsable légal suivi de la mention « lu et approuvé » :

Règlement intérieur du secteur Jeunes

Ce document permet à chaque partie de faire un point sur le fonctionnement de ce secteur.

Inscription du jeune :

La première inscription du jeune se fait par le dossier d'inscription et un RDV avec le responsable de l'ALSH. Ce dossier est valable pour l'année en cours, une fois ce dossier établi il suffit d'inscrire votre jeune :

- par mail au Centre Social et Culturel : cscvaldissole.coordinationenfancejeunesse@orange.fr
- contacter le secteur Enfance jeunesse au 06.50.32.79.17 par téléphone ou par sms

Pour chaque inscription pensez à préciser le nom et prénom de votre enfant.

Tarifification :

L'adhésion annuelle au Centre Social et Culturel est fixée à 15€ par famille. Cette adhésion permet de participer à la vie du Centre Social et Culturel, de participer à toutes les animations proposées : sortie familles, accompagnement à la scolarité....

Il s'agit pour nous de proposer à toutes les familles un tarif attractif, sous forme de "forfait semaine".

Le tarif est proposé en fonction du quotient familial défini par la CAF.

Le jeune n'a pas l'obligation de venir à TOUTES les animations mais qu'il vienne à une journée ou 5 le prix sera le même.

QF	0-500	500-1000	1000-1500	+1500
Tarifs	35€	40€	45€	50€

Une prestation « gold TTC » est aussi proposée, cette tarification permet à un jeune de venir uniquement à une sortie avec prestataire. Cette sortie sera alors facturée à la famille aux prix auquel nous payons le prestataire.

Dans le cadre de ce forfait le jeune non inscrit à la semaine ne sera pas prioritaire.

Les forfaits devront être réglés avant le début de la semaine.

Une participation financière supplémentaire sera demandée aux familles dans le cadre des séjours organisés par le centre de loisirs (Roqu'Issole).

Annulation de la part des familles :

L'inscription à une semaine peut être annulé jusqu'à mercredi soir 18h00 avant la semaine suivante. Si ce délai n'est pas respecté l'activité sera quand même facturée sauf sur présentation d'un certificat médical.

L'annulation pour le séjour doit se faire minimum une semaine à l'avance. Si ce délai n'est pas respecté le séjour ne sera pas remboursé sauf sur présentation d'un certificat médical.

Modification du programme/annulation d'une animation :

Le Centre Social et Culturel peut modifier/annuler une activité selon les conditions suivantes :

- les jeunes souhaitent faire une autre animation
- la météo ne permet pas le bon déroulement de l'animation
- le nombre d'inscrit ne permet pas à l'activité de se dérouler correctement.

La consommation de produits illicites, d'alcool est interdite.

Date et signature suivie de la mention « lu et approuvé »

Règlement intérieur du secteur Jeunes

Ce document permet à chaque partie de faire un point sur le fonctionnement de ce secteur.

Inscription du jeune :

La première inscription du jeune se fait par le dossier d'inscription et un RDV avec le responsable de l'ALSH. Ce dossier est valable pour l'année en cours, une fois ce dossier établi il suffit d'inscrire votre jeune :

- par mail au Centre Social et Culturel : cscvaldissole.coordinationenfancejeunesse@orange.fr
- contacter le secteur Enfance jeunesse au 06.50.32.79.17 par téléphone ou par sms

Pour chaque inscription pensez à préciser le nom et prénom de votre enfant.

Tarifification

L'adhésion annuelle au Centre Social et Culturel est fixée à 15€ par famille. Cette adhésion permet de participer à la vie du Centre Social et Culturel, de participer à toutes les animations proposées : sortie familles, accompagnement à la scolarité....

Il s'agit pour nous de proposer à toutes les familles un tarif attractif, sous forme de "forfait semaine".

Le tarif est proposé en fonction du quotient familial défini par la CAF.

Le jeune n'a pas l'obligation de venir à TOUTES les animations mais qu'il vienne à une journée ou 5 le prix sera le même.

QF	0-500	500-1000	1000-1500	+1500
Tarifs	35€	40€	45€	50€

Une prestation « gold TTC » est aussi proposée, cette tarification permet à un jeune de venir uniquement à une sortie avec prestataire. Cette sortie sera alors facturée à la famille aux prix auquel nous payons le prestataire.

Dans le cadre de ce forfait le jeune non inscrit à la semaine ne sera pas prioritaire.

Les forfaits devront être réglés avant le début de la semaine.

Une participation financière supplémentaire sera demandée aux familles dans le cadre des séjours organisés par le centre de loisirs (Roqu'Issole).

Annulation de la part des familles :

L'inscription à une semaine peut être annulé jusqu'à mercredi soir 18h00 avant la semaine suivante. Si ce délai n'est pas respecté l'activité sera quand même facturée sauf sur présentation d'un certificat médical. L'annulation pour le séjour doit se faire minimum une semaine à l'avance. Si ce délai n'est pas respecté le séjour ne sera pas remboursé sauf sur présentation d'un certificat médical.

Modification du programme/annulation d'une animation :

Le Centre Social et Culturel peut modifier/annuler une activité selon les conditions suivantes :

- les jeunes souhaitent faire une autre animation
- la météo ne permet pas le bon déroulement de l'animation
- le nombre d'inscrit ne permet pas à l'activité de se dérouler correctement.

La consommation de produits illicites, d'alcool est interdite.

Date et signature suivie de la mention « lu et approuvé »

Fiche Sanitaire de Liaison

I. Enfant

Nom : _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Garçon Fille

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles pendant l'accueil du jeune ; elle évite de vous démunir de son carnet de santé.

II. Vaccination (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccination de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATE DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Hépatite B	
Tétanos	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Coqueluche	
Ou DT Polio	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Autres (préciser)	
Ou Tétracoq	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
BCC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

III. Renseignements médicaux concernant l'enfant

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui non

Si oui, joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU	SCARLATINE
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non
ALIMENTAIRES oui non AUTRES _____

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication, le signaler)

Indiquez ci après les difficultés de santé (maladies, crises convulsives, hospitalisation ; opération...) en précisant les dates et les précautions à prendre :

IV. Recommandations utiles des parents :

A. Votre jeune porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires... précisez.

B. S'il s'agit d'une fille :

est-elle réglée ? oui non

Prends-t-elle la pilule ? oui non

V. Responsable légal du jeune.

NOM : _____ PRENOM: _____

ADRESSE (pendant le séjour) :

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : _____ BUREAU : _____

N° SÉCURITÉ SOCIALE : _____

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF) : _____

L'ENFANT BÉNÉFICIE-T-IL : DE LA CMU
 D'UNE PRISE EN CHARGE S.S À 100%

Fournir les attestations (CMU et prise en charge SS).

Je soussigné,responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

DATE : _____

Signature :